



**RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'EXERCICE
TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Le dépôt des états financiers de la Municipalité du Canton de Gore au 31 décembre 2020 a été fait lors de la séance du conseil du 3 mai 2021.

Comme le stipule l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec (C-27.1), lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant de l'exercice terminé au 31 décembre de l'année précédente.

Voici donc les faits saillants pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

	Administration Municipale	Organismes Contrôlés	Total Consolidé
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	5 186 129	0	5 100 645
Revenus d'investissement	188 210	0	188 210
TOTAL DES REVENUS	5 374 339	0	5 288 855
CHARGES			
Charges de fonctionnement	4 871 262	0	4 782 885
TOTAL DES CHARGES	4 871 262	0	4 782 885
Excédent (déficit) de l'exercice (revenus moins charges)	503 079	0	505 970
Revenus d'investissement	(188 210)	0	(188 210)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	314 869	0	317 760
Plus : Éléments de conciliation à des fins fiscales	390 500	0	387 609
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	705 369	0	705 369
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉ, NON AFFECTÉ	891 543	0	891 543
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ À L'EXERCICE 2020	286 231	0	286 231
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ POUR BOURSES D'ÉTUDES	31 254	0	31 254
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS			
Fonds de roulement	300 000	0	300 000
Solde disponible de règlement d'emprunt fermé	382 428	0	382 428
	682 428		682 428
DÉPENSES CONSTATÉES À PAYER OU À POURVOIR			
Frais d'émission de la dette à long terme	(51 828)	0	(51 828)
Fonds d'amortissement pour emprunt de fonctionnement	42 067	0	42 067
	(9 761)	0	(9 761)



Une somme de 367 773 \$ fut investie sur les chemins pour la correction du profil sur une portion du chemin Braemar, la réfection des chemins du lac Grace et du lac Hughes ainsi que pour des correctifs apportés aux ponceaux sur le chemin Stephenson et du lac Chevreuil. Ces investissements seront financés par le programme TECQ édition 2019-2023. Une dépense de 5 391 \$ a servi à compléter des travaux sur le chemin Williams.

Des investissements furent effectués afin d'améliorer la sécurité et les équipements au parc municipal pour une somme de 92 939 \$. Pour réaliser ces investissements, la municipalité a obtenu une subvention du Fonds de développement du Territoire au montant de 59 413 \$ et elle a utilisé 21 900\$ du Fonds de parc.

La municipalité a aussi procédé à la construction du chemin d'accès et du stationnement du Lac Beattie pour un montant de 95 032 \$. La municipalité a obtenu une subvention couvrant 50% des coûts pour ce projet et a utilisé le Fonds de parc pour couvrir le montant de 37 500 \$ sous sa charge.

Une somme de 12 165 \$ a été investie pour l'amélioration des sentiers dont 50% des coûts est également couvert par une subvention.

Les sommes suivantes ont également été investies par la municipalité :

Propriété destinée à la revente :	14 350 \$
Acquisition de terrain :	702 \$
Équipements pour les différents services :	10 863 \$
Mandat pour l'élaboration des plans pour la réfection du chemin du Lac Barron	4 095 \$

Le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés est un rapport sans réserve qui, dans tous les aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Canton de Gore et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2020, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Tel que l'exige l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec (C-27.1), le présent rapport est diffusé sur le territoire par la parution dans le Gore Express et sur le site internet de la municipalité. Le rapport est également disponible au bureau municipal.

FIN